DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

Nogent sur Marne

P.V. : 2004/

PROCES VERBAL

L'an deux mille quatre, le dix septembre à seize heures vingt cinq

Nous, Christian FOURGEAUD COMMANDANT DE POLICE en fonction à la B.S.U.

Officier de Police Judiciaire en résidence à NOGENT SUR MARNE --- Poursuivant l'enquête.---

--- Mentionnons que des recherches effectuées il appert que Monsieur TAUT ne possede pas de permis de chasse et qu'il ,n'est pas referencé dans notre service comme detenteur d'une arme.----Le Commandant de Police

## AFFAIRE :

Contre/ TAUT

OBJET :

Mention

--- De meme suite,

--- Disons que l'interessé n'est pas connu pour des problemes psychiatriques.----

--- le nommé TAUT est totalement inconnu de nos archives locales.----

Le Commandant de police

